

# Tarification liée à l'enregistrement cadastral en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2026

RÈGLEMENT SUR LES FRAIS EXIGIBLES POUR LE DÉPÔT DES PLANS DE CADASTRE ET POUR L'EXAMEN DES PLANS NON DÉPOSÉS	Frais exigibles au 1 <sup>er</sup> avril	
	2025	2026
Frais exigibles pour l'ouverture d'un dossier de cadastre horizontal ou vertical sauf dans les cas suivants où il n'y en a aucun :	<b>153\$</b>	<b>156\$</b>
1° une demande en correction, correction-annulation ou correction-crédation;		
2° une demande présentée en vertu de l'article 3042 du Code civil du Québec.		
3° une demande présentée en vertu de l'article 3043 al. 3 C.c.Q. du Code civil du Québec.		
Frais exigibles pour l'étude d'une demande de mise à jour du cadastre dont tous les lots créés sont du type horizontal :		
1° pour les lots horizontaux ajoutés :		
a) pour le premier lot;	<b>28\$</b>	<b>29\$</b>
b) pour tout lot supplémentaire;	<b>19 \$</b>	<b>19\$</b>
2° pour les lots horizontaux et verticaux remplacés ou annulés :		
a) pour le premier lot;	<b>28\$</b>	<b>29\$</b>
b) pour tout lot supplémentaire, jusqu'à un maximum de 25;	<b>19 \$</b>	<b>19\$</b>
c) pour tout autre lot supplémentaire.	<b>4 \$</b>	<b>4\$</b>
Frais exigibles pour l'étude d'une demande de mise à jour du cadastre dont au moins un lot créé est de type vertical :		
1° pour les lots verticaux et horizontaux ajoutés :		
a) pour le premier lot;	<b>536\$</b>	<b>547\$</b>
b) pour tout lot supplémentaire;	<b>19 \$</b>	<b>19\$</b>

RÈGLEMENT SUR LES FRAIS EXIGIBLES POUR LE DÉPÔT DES PLANS DE CADASTRE ET POUR L'EXAMEN DES PLANS NON DÉPOSÉS	Frais exigibles au 1 <sup>er</sup> avril	
2° pour les lots verticaux et horizontaux remplacés ou annulés :		
a) pour le premier lot;	<b>267\$</b>	<b>273\$</b>
b) pour tout lot supplémentaire, jusqu'à un maximum de 20;	<b>19 \$</b>	<b>19\$</b>
c) pour tout autre lot supplémentaire.	<b>4 \$</b>	<b>4\$</b>
<p>Frais exigibles pour chaque retour au requérant d'un dossier non conforme aux instructions de présentation des documents cadastraux.</p> <p>Cependant, aucuns frais ne seront exigibles pour le premier retour d'un dossier de cadastre vertical.</p>	<b>178\$</b>	<b>182\$</b>